

REGIONALE D'ELEVAGE DU CLUB FRANCAIS DES BRUNOS ET DES CHIENS COURANTS SUISSES

LE 1er MAI 2024 à 24410 SAINT AULAYE site de la Latière

Jury : KRIEG Philippe ; MOREAU Cyril ; assesseur LAVERGNE Thomas

Propriétaire : Prénom : Téléphone :

Tarifs : 1 chien = 20 € - le 2^{ème} chien = 10 € - le 3^{ème} = 6 €

Meute de 4 à 8 chiens = 40 € puis 3 € par chien supplémentaire

SI VOUS REMPLISSEZ CETTE PAGE EN MANUSCRIT, MERCI D'ECRIRE EN CARACTERES D'IMPRIMERIE

Vous trouverez tous les renseignements sur votre chien par site du club : <http://www.clubdesbrunosetdesccs.org/>

	Nom du chien avec l'affixe	Race ou variété	Sexe	Date de naissance	N° de LOF	N° de tatouage	Nom du Propriétaire	Classe	Chien à Confirmer Oui - Non
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Classes :

PUPPY de plus de 6 mois et moins de 9 mois

JEUNE de plus de 9 mois et moins de 18 mois

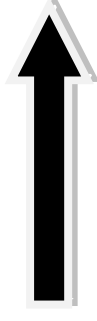
INTERMEDIAIRE de 15 à 24 mois

OUVERTE à partir de 15 mois

TRAVAIL à partir de 15 mois et titulaire de l'attestation de travail

CHAMPION DE BEAUTE réservé exclusivement aux chiens âgés de 15 mois titulaire de l'attestation

VETERAN pour les chiens de plus de 8 ans



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je déclare sincères et véritables les renseignements fournis. J'accepte de façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement le Club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladie et dommages divers...) survenus à mon chien par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et m'engage à ne pas les présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la Société Centrale Canine. Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17h00.

Fait à : le/ / ...2024.....

Signature du propriétaire

ENGAGEMENTS :

Feuille d'engagement, accompagnée du règlement, à retourner par courrier à :

CEDIA
67, rue du général Leclerc
67202 WOLFISHEIM

Ou

Sur le site CEDIA

Informations :

LAVERGNE Thomas
Chez Parrouty
24410 SAINT PRIVAT EN PERIGORD
06 71 59 61 07
lavergnethomas@orange.fr

Pensez à vous munir de votre carte d'adhérent 2024 pour accéder à l'exposition et prévoir les carnets de santé à jour de vaccination (obligatoire).

**Engagements et règlement A RETOURNER (courrier ou mail)
IMPERATIVEMENT AVANT LE 14 Avril 2024**